

INTRODUCTION

Depuis 2013, le projet d'animation de la résidence développe **des activités de loisirs en faveur des personnes âgées accueillies**, afin de maintenir leur autonomie, lutter contre l'isolement et entretenir les relations extérieures.

Ces dernières années ont vu **l'organisation de très nombreuses activités**, adaptées pour la participation du plus grand nombre. Depuis, l'implication des AMP dans l'animation de certaines activités a ouvert des **perspectives pour un « bien-vieillir »** de qualité dans notre résidence.

Notre organisation fait la part belle à l'expression des résidents et notre action se veut qualitative et quantitative. Aux dires des résidents, de leurs familles et des différents acteurs de la vie locale, **notre projet d'animation est satisfaisant**.

Pourtant, l'accueil des personnes désorientées et handicapées se fait plus important chaque année et les estimations futures confirment cette constatation. Dans le contexte à venir, **l'organisation de loisirs ne peut pas représenter l'essentiel du « bien vieillir »**.

Pour offrir un **bien-être quotidien à chaque personne accueillie**, le projet d'animation de la résidence se doit de voir ses modalités d'organisation adaptées aux caractéristiques de ce public si particulier.

Ainsi, pour adapter notre action de vie sociale à chaque « histoire » accueillie, il nous faudra dans les prochaines années :

- ✓ recenser les habitudes de vie des personnes, respecter les souhaits et **adapter nos propositions quotidiennes, en équipe**, avec l'aide des agents soignants ;
- ✓ intégrer le projet d'animation dans un vaste projet de vie sociale, car les loisirs ne sont pas tout, même s'ils sont adaptés.
- ✓ ritualiser les instants conviviaux pour tous, les activités occupationnelles pour certains et proposer des actions permettant l'implication des personnes les plus volontaires.

Nous souhaitons développer notre « catalogue d'animations » en fonction de nos résidents et non pas pour « faire comme les autres résidences », car la situation de notre résidence et de son public est unique. En ce sens, elle se doit d'être sur-mesure, constatée et évaluée.

1. DES VALEURS ET LES OBJECTIFS DE LA RESIDENCE.

La vieillesse est une étape pendant laquelle chacun doit pouvoir poursuivre son épanouissement. Même dépendantes, les personnes âgées doivent continuer à exercer leurs droits, leurs devoirs et leurs libertés de citoyens. Elles doivent aussi garder leur place dans la cité, au contact des autres générations, dans le respect de leurs différences.

Nos valeurs, ainsi que les différents textes-cadre suivants ont pour objectif de reconnaître la dignité de la personne âgée devenue dépendante et de préserver ses droits.

La Charte nationale des personnes âgées dépendantes présente 14 principes généraux auxquels notre projet fait référence. A ce titre, Le maintien des relations familiales est indispensable. La coopération des proches à la qualité de la vie doit être facilitée. De plus, toute personne âgée dépendante doit être encouragée à développer des centres d'intérêt pour éviter la sensation d'inutilité. Une personne âgée mentalement déficitaire doit pouvoir participer à des activités adaptées. Les activités infantilisantes ou dévalorisantes sont à rejeter.

De plus, par la volonté de son directeur, l'établissement poursuit des valeurs fondamentales telles que le **travail d'équipe** pour apporter bien-être, présence et accompagnement.

Le personnel, portant une attention particulière au **respect du libre-choix et au respect de l'estime de soi**, est impliqué dans la mise en œuvre concertée du projet d'établissement.

Les objectifs de la résidence sont définis pour apporter un bien-être quotidien aux personnes âgées accueillies :

- permettre de préserver son identité, son autonomie et d'exprimer ses souhaits ;
- stimuler aux gestes de la vie courante et maintenir les repères quotidiens ;
- entretenir une relation adaptée et privilégier les contacts avec la famille.

Notre projet d'animation occupe une place complémentaire aux différentes prises en charge et s'inclue dans le projet de vie sociale. Il a pour but de **développer des activités de loisirs adaptées et des temps de divertissement** en faveur des personnes accueillies. Nos actions sont **adaptées au projet de vie individualisé** mis en œuvre au sein de l'établissement.

Les axes de notre projet répondent aux besoins fondamentaux de Maslow correspondants : **communiquer ; agir selon ses croyances et ses valeurs ; s'occuper en vue de se réaliser ; se divertir ; apprendre.**

2. LES PRINCIPES DE NOTRE PROJET D'ANIMATION.

L'animation en EHPAD consiste à permettre à la personne âgée de maintenir ses capacités d'autonomie sociale, physique et psychique à travers des activités adaptées à ses besoins, à ses capacités et à ses attentes.

Ces activités ont lieu **pendant les temps libres de la personne** et se concrétisent, entre autres, par la réalisation de gestes de la vie quotidienne et **la pratique d'activités de loisirs.**

Notre idée principale est de passer du concept d'animation ludique, comme cela se voit trop souvent dans certaines structures, à une définition plus large qui vise les rapports du résident avec le quotidien.

C'est pourquoi, **le projet d'animation doit s'inscrire dans le projet de vie sociale de la résidence**, afin de passer d'une proposition de jeux à une organisation du temps, centrée sur l'identité du résident, ses attentes et ses capacités pour apporter une réponse adaptée et individualisée.

Pour cela, il nous apparaît nécessaire de s'interroger sur **l'activité essentielle** de la personne âgée avant son entrée dans l'établissement. **Le respect de ses habitudes** et des rythmes de vie permettra d'instaurer un climat de confiance propice au bien-être de la personne accueillie.

Toute activité doit s'inscrire naturellement dans une pratique dont l'individu peut comprendre le sens et où il peut trouver un intérêt, comme par exemple la mobilisation de plusieurs résidents autour d'un thème visant l'utilité sociale (*ex : la réalisation d'objets artisanaux à l'occasion du Téléthon...*).

Notre programme d'animation est élaboré en fonction de l'évaluation des attentes de chaque résident, par l'utilisation du projet de vie individualisé et par des entretiens avec la personne et sa famille.

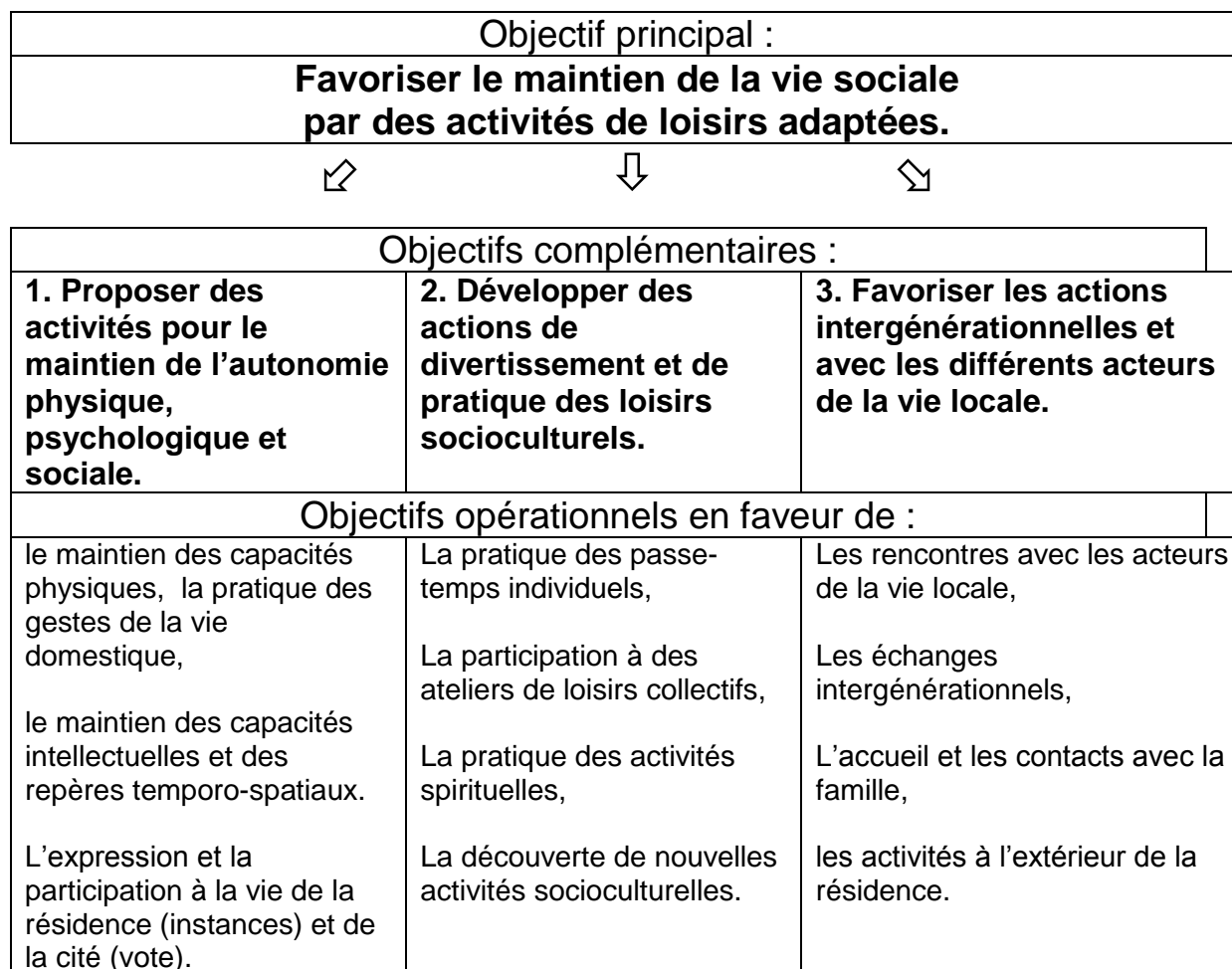
Afin de répondre aux attentes et aux besoins de ces personnes, **nous développons des activités adaptées** à leurs souhaits et à leurs capacités, selon une **méthode d'animation pour une participation active** : « ***nous ne le faisons pas pour vous, mais nous le faisons avec vous.*** »

En ce sens et pour favoriser l'accueil et la qualité de la vie, **nous développons un panel d'activités** dans les domaines de l'animation culturelle, créative visant l'entretien de la santé ou développant la convivialité...

3. LES OBJECTIFS ET LES ACTIONS.

Loin de se résumer à la mise en place d'activités ludiques ou thérapeutiques, notre projet doit aider au maintien de la vie sociale, à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

Schéma : la déclinaison des objectifs du projet d'animation.



ACTIVITES	FREQUENCE	Commentaires éventuels
Une activité avec les enfants de l'école d'azay sur Thouet	au moins 4 fois dans l'année	
Activité animée par une AMP	1 fois par trimestre	Si possible
Sortie à la piscine suivant la demande des résidents	1 fois tous les 15 jours	Activité en fonction possibilité d'y aller suivant la demande
Activité « multi-jeux » avec l'ESAT	1 fois par an	
Activité de jeux empruntés à la Ludothèque ou au service « jeux » de Parthenay	1 fois par an	
Accompagner des résidents lors d'une sortie, en partenariat avec les bénévoles/familles.	1 fois par an	
Séances Skype	2 fois par an	
Séance d'email	4 fois par an	
Accueillir les chiens visiteurs		Cette activité s'arrête
Intervenant extérieur	2 fois/ an	Sans compter Noël
Séances « estime de soi » (massage des mains, mise en pli...), dans la limite des compétences des agents	1 vendredi sur 2 en alternance « estime de soi »	
Séances « Bouge ton corps »	1 vendredi sur deux	
Animations animées par Jean Marie CROCHON et les bénévoles	tous les mercredis	
Ateliers manuels animés par les bénévoles, familles de l'association	1 fois par an	
Activité importante sur l'EHPAD, mis en place par l'association des familles	1 fois par an	
Lectures d'histoires	6 fois par an	
Sortie Bowling	3 fois par an	
La chansonnette	Tous les 15 jours	Activité dans la salle à manger et salle d'animation

Barbecue	1 fois par an	Voir avec les cuisines
Voyage sur plusieurs jours	1 fois tous les deux ans	Pas cette année
Diffusion de film	1 fois tous les 4 mois	Salle à manger
Festival de vill'âges en Ribambelle	1 semaine tous les 2 ans	Au mois de mai
Sortie cinéma	1 fois par an	
Rencontre inter-établissement	2 fois par an	
Sortie Restaurant	2 fois par an	
Chorale avec d'autres EHPAD	1 fois /an	Possibilité d'aller écouter la chorale
Bibliothèque	Cas par cas	Le dernier mercredi de chaque mois
Réunion d'animation avec les résidents	1 fois par an	
Guinguette	1 fois par an	
Repas avec 5/6 résidents dans la salle d'animation	2 fois par an	
Cerveau en folie	1 fois par semaine	Suivant l'envie des résidents
Atelier Mémoire	1 jeudi sur 2 en alternance	
Documentaire par un intervenant	1 fois par an	
Jeux de société	3 fois par an	
Messe	1 ^{er} mardi de chaque mois	
Venue des Etablissements Ménard	2 fois par an	Avril/octobre
Atelier manuel	6 fois par an	
Promenades	8 fois par an	
Epluchages de légumes	Tous les mardis et vendredis	
Massages des mains	4 fois par an	
Les Pique-nique	2 fois par an	
Les puzzles	4 fois par an	
Loto	1 fois par mois	A réaliser avec des familles/bénévoles

Activités avec l'école du Tallud	2 fois par an	
Amus'âges	Tous les mercredi matin	Activités avec un ou deux résidents en difficultés, isolement
L'Avenir	1 fois tous les 2 mois	<u>L'Avenir</u> : informatique
Vill'âges en ribambelle	1 semaine tous les deux ans	

Le présent projet d'animation sera évalué en fin d'année 2019, début d'année 2020.
La liste des activités ci-dessus n'est pas exhaustive, d'autres activités peuvent avoir lieu sans qu'elles soient mentionnées au présent projet.

L'analyse portera sur :

- ✓ La mise en place ou non de chacun des engagements ci-dessus
- ✓ La compréhension, justification des objectifs non atteints
- ✓ L'analyse qualitative de chacune des activités, ce qui a réussi et ce qui n'a pas fonctionné

Le Directeur,
Cédric COURLIVANT

L'Animatrice,
Patricia MILLET